



Les Archers de VILLERS SUR MER et le Comité départemental du Calvados sont heureux de vous inviter à participer au :

4^{ème} Trophée des Roses

Par équipes féminines.

Le samedi 29 janvier 2022
à la salle omnisports du Stade André SALESSE.

Ouverture du greffe : 13 heures (Certificat médical et licence A ou J en cours)

Début des échauffements sur cibles : 13h15

Inspection du matériel : 13h45

Début des tirs de qualification par équipes : 14h

Catégories : Scratch Dames « Arc classique » Sans catégories d'age.

Scratch Dames « Arc à poulies » Sans catégories d'age

Scratch Dames « Arc nu » Sans catégorie d'age

Tir par équipes de 2 (possibilité d'une remplaçante) : 24 équipes maximum.

Possibilités d'équipes de club mixtes.

Un minimum de 3 équipes par catégorie d'armes est demandé pour ouvrir la catégorie.

Les arcs nus tireront avec les classiques si il n'y a pas assez d'équipes.

On peut mixer un poulie et un classique , l'équipe sera classé en poulie (le trispot sera en fonction de l'arme)

On peut mettre un arc nu et un arc classique , l'équipe sera classée en classique.

Blasons : Tir en salle à 18 mètres Blasons de 40 cm (possibilités de trispot pour l'équipe en classique et nu demandé à l'inscription)

Le règlement complet du « trophée des roses » est disponible en annexe de l'invitation du concours sur le site du CD14 / concours.

Récompenses : Aux 3 premières équipes de chaque catégorie d'armes.

Les tirs se feront avec une musique d'ambiance.

Droits d'Inscriptions : 15 euros par équipe

Buvette et restauration sur site.

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MERCREDI 26 JANVIER 2022

Renseignements : DELIQUAIRE Olivier / Tel : 06 19 72 63 49

Merci de préciser le nom de l'équipe lors de l'inscription.

Inscription uniquement par E-mail : archersdevillers14640@gmail.com

Confirmation de l'inscription par retour d'E-mail.

Arbitre du concours : BOISGONTIER Hervé , DELIQUAIRE Olivier

Venez nombreuses ...